

existants et éventuels. Cela peut faciliter la vie à certains; dans la plupart des cas, c'est le contraire qui se produit.

Le subventionnement est un autre facteur qui complique les échanges. Il s'observe dans une certaine mesure dans tout commerce financé par l'État, lorsque le financement à l'exportation est assuré à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché.

Il existe une gamme de mécanismes de subvention, qui concourent tous à miner les forces du marché libre dans une certaine mesure. À cet égard, le Canada n'est pas tellement différent des autres nations industrialisées. Une très grande partie de notre commerce avec les pays en développement et les pays du COMECON, ainsi qu'une bonne partie du commerce de biens de capital entre les pays industrialisés, sont maintenant à la merci de guerres des prix amenées par le financement à l'exportation. Cela nous pose le difficile problème de déterminer quelle part des ressources gouvernementales nous pouvons consacrer de façon réaliste pour faire concurrence à nos partenaires commerciaux beaucoup plus importants.

Vient enfin le commerce de contrepartie, une sorte de version moderne du commerce de troc. Pour obtenir le contrat, l'exportateur s'engage à faire quelque chose pour le pays importateur: qu'il s'agisse d'accepter des biens comme partie du paiement, de fournir la technologie, d'établir la capacité d'assembler sur place. Entre 5 et 8 % du commerce international se fait maintenant de cette façon - et la tendance s'accroît.

Depuis longtemps, nous avons fermement axé notre politique commerciale sur deux principes: le maintien d'un régime de commerce multilatéral libre et la résistance à tout facteur qui viendrait miner ce qui a été accompli.

Par ailleurs, quelle attitude faudrait-il adopter si nous devions constater aujourd'hui que les échanges commerciaux qui nous importent sont entravés par l'encadrement du commerce, le subventionnement et le commerce de contrepartie?

Je ne crois pas que nous puissions abandonner notre soutien traditionnel du régime multilatéral et de la libéralisation du commerce. Les avantages qui justifient ce soutien sont tels qu'il ne peut être abandonné.

Nous devons plutôt mettre à contribution diverses organisations multilatérales, en particulier le GATT, pour